

590kgs de déchets /pers /an

Réduire : eco-recharge, éviter les produits à usage unique

Réutiliser : Acheter de la seconde main, échanger, donner, réparer, louer

Recycler : Jeter de manière responsable en se renseignant sur les méthodes de déchetteries locales, sur les logos en vigueur, les composteurs

	<p>POINT VERT : aucune garanti qu'il a été fait à partir de matériaux recyclés ou qu'il sera recyclé. Le logo n'est plus obligatoire en France. = L'entreprise versait une contribution à l'une des sociétés agréées par l'Etat pour piloter le tri et le recyclage en France, programme de valorisation des emballages ménagers</p>
 Triman	<p>TRIMAN : Tous les emballages et produits recyclables (sauf le verre), sur les notices ou tout autre support dématérialisé. Le logo Triman ne figure pas encore sur tous les produits et emballages concernés par cette consigne !</p>
 Anneau de Möbius	<p>Anneau de Möbius (vert) : Produits ou emballages recyclables Anneau avec chiffre dedans ex 65%, contient 65% de matières recyclées mais n'est pas forcément recyclable.</p>
	<p>Tidyman : Ne veut rien dire à part conseiller d'être propre et respectueux en jetant ses ordures à la 'bonne' poubelle.</p>
 Poubelle barrée	<p>Poubelle barrée : Jeter dans un point de collecte sélectif (piles, ampoules, déchets électroniques...) : magasins ou déchetteries</p>
	<p>VERRE : point collecte sélectif</p>
 PETE	<p>PET, PEHD ... : les flèches n'indiquent pas que l'objet peut être recyclé. Lettre + chiffre= différent type de plastique Deux seuls plastiques recyclés sont : PET (Polyéthylène téréphtalate) : bouteille bidon transparents et le PEHD (Polyéthylène haute densité) : bouteille opaque</p>
	<p>L'acier, l'aluminium sont à 100% recyclable, il existe des logos. Mais pour les objets en contenant il n'est pas nécessaire qu'ils soient recyclés.</p>